

**À UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2012 À 19:30 HEURES.**

Sont présents Les conseillers, messieurs Michel Goulet, Réjean Beaulieu David Guimont, Vincent More et Stéphane Fraser. La conseillère, madame Jacqueline Poirier.

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LOUIS VADEBONCOEUR, MAIRE.**

1. **Ouverture de la séance**  
La séance est ouverte à 19h30 par M. Vadeboncoeur.
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
Il est proposé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier et appuyé par le conseiller, monsieur David Guimont :  
  
QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.  
  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.
3. **Approbation du procès-verbal de la séance du 6 août 2012**  
Il est proposé par le conseiller, monsieur Michel Goulet et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :  
  
QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance du 6 août 2012.  
  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.
4. **Information du maire**  
Le maire informe sur la rencontre de la MRC du mois d'août à laquelle il a assisté et une invitation aux Journées de la culture les 28-29 et 30 septembre prochains est lancée.
5. **Information des conseillers**  
Aucune information
6. **Information de la directrice générale**  
Aucune information

**AFFAIRES POLITIQUES**

7. **Projet d'aqueduc au centre du village**  
Point d'informations sur l'avancement du projet.
8. **Parc de l'Anse**  
Point d'information donné sur le projet en cours par le conseiller David Guimont qui pilote le dossier.

**ADMINISTRATION**

9. **Suivi sur le projet des aboiteaux**  
Point d'information donné par le maire sur le suivi des travaux qui se font par la MRC sur les aboiteaux de Notre-Dame-du-Portage.
10. **Avis de motion sur le règlement du code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux**  
Un avis de motion est donné par la conseillère, madame, Jacqueline Poirier sur un nouveau Code d'éthique et de déontologie obligatoire pour les employés municipaux qui sera adopté lors d'une prochaine rencontre.
11. **Avis de motion pour un règlement sur la tarification des travaux sur les aboiteaux de Notre-Dame-du-Portage**  
Un avis de motion est donné par le conseiller, monsieur, Vincent More sur un nouveau règlement portant sur la tarification des travaux des aboiteaux à Notre-Dame-du-Portage qui sera adopté lors d'une prochaine rencontre.

2012-09-134

2012-09-135

**12. Avis de motion sur le règlement 1999-21-205 sur l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme pour y faire des changements aux articles 20-21- et 23**

Un avis de motion est donné par le conseiller, monsieur, Michel Goulet sur le règlement #1999-21-205 portant sur l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme pour y faire des changements aux articles 20-21- et 23 lors d'une prochaine rencontre.

**13. Résolution pour le projet Climat municipalités d'Enviro-accès et le MDDEP**

2012-09-136

CONSIDÉRANT QUE le GIEC (Groupe d'experts international sur l'évolution du climat) de l'ONU estime que les pays industrialisés doivent réduire radicalement leurs émissions de GES (gaz à effet de serre) afin de stabiliser les concentrations atmosphériques mondiales;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques, dont les conséquences néfastes sont de plus en plus omniprésentes, sont attribuables à l'augmentation importante de nos émissions de GES et que ces changements climatiques vont exercer une pression sur les infrastructures municipales entre autres;

CONSIDÉRANT QUE 50 % des émissions de GES sont sous le contrôle ou l'influence des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, dans le cadre de son plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, s'est donné des cibles de réduction des émissions des GES pour le Québec de 6 % sous les niveaux d'émissions de 1990;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du récent sommet de Copenhague le gouvernement a haussé sa cible de réduction à 20 % pour 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'existence du programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui subventionne à 90 % les municipalités pour qu'elles se dotent d'un inventaire de leurs émissions de GES et d'un plan d'action pour les réduire;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités n'ont que 10 % de la subvention à octroyer et que le temps du personnel affecté au projet est remboursable à même ce montant;

CONSIDÉRANT QU'Enviro-accès, organisme à but non lucratif, compte une équipe d'ingénieurs chimistes chevronnés qui ont déjà réalisé de tels projets pour des entreprises et pour des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'Enviro-accès propose son expertise pour permettre à la municipalité de Notre-Dame-du-Portage de se doter d'un inventaire de ses émissions de GES et d'élaborer un plan d'action pour les réduire;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère, madame, Jacqueline Poirier et appuyé par le conseiller, monsieur, David Guimont :

QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage s'engage à réaliser un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action conformes aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités.

QUE la firme Enviro-accès inc., organisme à but non lucratif, soit mandatée pour la préparation de l'inventaire de gaz à effet de serre et l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction.

QUE madame Annie Lemieux, de la direction générale, soit déléguée pour gérer les différentes demandes d'autorisation liées à la demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 14. Rapport des activités incendie

Un rapport est donné de façon verbale sur les activités du service incendie au courant du mois de mai.

## TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

2012-09-137

### 15. Gravier rue de l'Île-Lemoyne – surplus accumulé non affecté

CONSIDÉRANT QUE le secteur de la rue de l'Île-Lemoyne devra être déneigé cet hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la rue doit être préparée à cet effet en y ajoutant du MG-20 pour une protection de structure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser et appuyé par la conseillère, madame, Jacqueline Poirier :

QUE le conseil accepte la soumission d'Excavation Bourgoin et Dickner pour la pose MG-20 pour les travaux de remise en forme de la rue qui comprend la fourniture, le transport, la mise en place et le compactage des matériaux granulaires MG-20 sur une longueur de 200 mètres linéaires par 9 mètres de largeur et 200 mm d'épaisseur incluant le piquetage et l'arpentage. Au coût de 17 112\$ plus taxes applicables.

QUE le paiement de cette dépense soit pris à même le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

## AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

### 16. Recommandations du CCU

#### PIIA

#### 531, route du Fleuve

2012-09-138

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis de rénovation pour l'église située sur la route du Fleuve;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est soumis au règlement PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande #2012-5760 telle que dictée par le règlement du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le projet rejoint les objectifs du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de permis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Vincent More et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier;

QUE le conseil accepte la demande de permis #2012-5760.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2012-09-139

**PIIA**

**738, route du Fleuve**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis #2012-5759 de rénovation sur un bâtiment situé sur la route du Fleuve;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est soumis au règlement PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande #2012-5759 telle que dictée par le règlement du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le projet rejoint les objectifs du règlement PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil d'accepter ce projet tel qu'il a été déposé pour une galerie arrière et latérale et que si le propriétaire décidait de mettre des gardes autour de cette galerie, de refaire une demande de permis (hauteur de galerie proposée ne demande pas de garde);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Vincent More et appuyé par le conseiller, monsieur Michel Goulet :

QUE le conseil accepte la demande de permis #2012-5759 tel que déposé mais demande au propriétaire de refaire une demande de permis s'il avait l'intention de mettre des gardes autour de cette galerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**LOISIRS ET CULTURE**

**17. Rapport du mois de août en loisirs**

Un état du rapport du coordonnateur aux loisirs, Keven Lagacé concernant ses tâches et activités du mois d'août a été donné.

**CORRESPONDANCE**

**18. Réponse à M. Emile Beaulieu**

M. Vadeboncoeur fait la lecture en réponse à la lettre de monsieur Beaulieu sur une demande concernant la petite école.

**19. MRC – Nouvelles connaissances en patrimoine**

M. Vadeboncoeur explique que la MRC de Rivière-du-Loup est maintenant outillée et possède son inventaire du patrimoine bâti qui recense plus de 500 biens d'intérêt patrimonial dans 12 des 13 municipalités de la MRC.

**20. Municipalité de Tadoussac**

Réponse d'une lettre d'appui à la municipalité de Tadoussac.

**21. Lettre de M. Guy Savard (règlement d'incendie)**

Dépôt aux élus d'une lettre de M. Savard qui sera analysée au courant du mois de septembre.

**22. Résolution Cacouna (investissement Québec)**

Lettre donnée aux élus d'une résolution d'appui fait par Cacouna pour le gouvernement du Québec sur le congé fiscal des PME du Bas st-Laurent.

**23. Postes Canada**

Lettre déposée au conseil sur le rapport de l'évaluation faite par Postes Canada sur la sécurité de la livraison de la poste fait dans les boîtes postales à Notre-Dame-du-Portage.

## APPROBATION DES COMPTES À PAYER

2012-09-140

### 24. Approbation des autorisations de dépenses

Il est proposé par le conseiller, monsieur Vincent More et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :

QUE toutes les demandes d'autorisation des dépenses présentées dans le tableau intitulé «Demandes d'autorisation des dépenses – septembre 2012» et totalisant un montant de 20 049.65\$ soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2012-09-141

### 25. Approbation des comptes à payer

Il est proposé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :

QUE tous les comptes et salaires mentionnés dans la liste du mois d'août 2012 soient approuvés et payés et que le maire, monsieur Louis Vadeboncoeur, et la directrice générale, madame Annie Lemieux, soient autorisés à certifier à cette fin ladite liste au montant de 229 632.27\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

### 26. Période de questions

Des citoyens adressent leurs questions au conseil municipal.

### 27. Levée de l'assemblée

Sur la proposition du conseiller, monsieur Michel Goulet la séance est levée à 20:45.

Le maire

La directrice générale

---

Louis Vadeboncoeur

---

Annie Lemieux, g.m.a.